

Assistanat au cabinet

Liste de contrôle

Accréditation des cabinets de formation en pédiatrie

Liste de contrôle pour les visites au cabinet par les membres du conseil des assistant-e-s au cabinet de Kinderärzte Zürich VZK

(Sera soumis à l'approbation du comité de Kinderärzte Zürich VZK.)

Cabinet:

Maître de stage:

Visite par deux membres du board de l'APC:

Le cas échéant, entretien avec l'AM:

Date de la visite:

Visite de deux AM membres du comité:

- ☐ Durée offerte et pourcentage de poste pour une AM: _____
- ☐ Conditions générales selon les «*Kriterien zur Zulassung als Lehrpraxis einer pädiatrischen Praxisassistentenz*» de Kinderärzte Zürich VZK remplies?
- ☐ Visite du cabinet
 - ☐ L'AM a sa propre salle/poste de travail avec un équipement adéquat
- ☐ Conventions sur les objectifs d'apprentissage, qui sont consignées par écrit («*contrat d'apprentissage*»)
- ☐ Concept/durée prévue de l'initiation (en particulier les préventions)
- ☐ Journal de bord de l'assistanat au cabinet (modèle des niveaux de supervision)
- ☐ Heures de supervision
- ☐ Droit à une formation postgraduée structurée, au moins 4 heures par semaine à 100 %.
- ☐ Réglementation et fréquence des remplacements de cabinet/vacances
- ☐ Aperçu de l'agenda, temps de consultation pour la prévention/les urgences, nombre de patient-e-s par jour
- ☐ Teaching dans une clinique pédiatrique/cours pour étudiant-e-s: _____
- ☐ Information au cabinet d'enseignement:
 - ☐ Critères de financement par l'IHAMZ 6 mois 100 % (ou équivalent)
 - ☐ Pendant l'APC, le titre de spécialiste ne doit pas encore être achevé ni demandé
- ☐ Participation à l'évaluation après l'APC

Date de la première accréditation:

- ☐ Recommandation d'accréditation/recertification
- ☐ Pas de recommandation d'accréditation/recertification recommandée

Justification:

Conditions:

Date et signature du membre de board de l'APC

Date et signature du membre de board de l'APC